

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 12 novembre 2014

45 adhérent(e)s étaient présent(e)s et **42 adhérent(e)s** ont transmis leur pouvoir. **Sur 226 adhérent(e)s à Consom'Solidaire, le quorum est atteint. L'AG peut donc délibérer.**

La séance débute vers 19h45.

Armand Mallier, coprésident de C'S ouvre la séance et excuse sa coprésidente **Céline Bonneau**, absente pour congé de maternité.

Il présente l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation du rapport moral par **Luc de Larminat**
- Echange entre les adhérent(e)s et **Benjamin Soulard** (maraîcher à la MAS), **Paul Thierry** (maraîcher au Moulinet) et **Benjamin Pelletier** (producteur de pain à la MAS)
- Présentation du rapport financier par **Charlotte Hutter**
- Vote des rapports moral et financier
- Présentation du projet d'orientation 2015 par **Armand Mallier** et **Antoine Girard**
- Débat libre, divers...
- Election des membres du CA 2014 - 2015

Le rapport moral, le rapport financier et le projet d'orientation ont été adressés à l'ensemble des adhérent(e)s. L'ensemble de ces documents est disponible dans la salle.

Rapport moral 2013 - 2014

Le rapport moral (*joint en annexe 1*) a été présenté par **Luc de Larminat**.

Sur l'activité jardins, **Antoine Girard** pose la question du maintien des deux jardins, Poterne des Peupliers et Jardin de l'Aqueduc. Peu d'adhérent(e)s participent aux activités de jardinage. Ne vaudrait-il pas mieux se concentrer sur un seul jardin ? [La question reste ouverte et sera de nouveau posée lors d'un prochain CA.](#)

Sur la communication, la liste "débats", qui permet à tout adhérent(e) de communiquer sur un sujet de son choix, semble peu connue des adhérent(e)s. **Jacqueline Martinez** rappelle qu'avant, chaque nouvel(le) adhérent(e) était inscrit(e) d'office sur cette liste où sont encore inscrits de nombreux ex-adhérent(e)s intéressé(e)s par les activités de l'association. A l'heure actuelle, l'inscription se fait sur demande. **Ania Dal** intervient pour dire que de nombreux adhérent(e)s ne sont pas au courant de l'existence de cette liste. [Un rappel du fonctionnement de cette liste va être fait à tous les adhérent\(e\)s.](#)

Benjamin Soulard prend la parole et rappelle que son partenariat avec C'S fête quasi jour pour jour ses trois ans. Le bilan est pour lui très positif. Il revient sur le financement solidaire de l'atelier "poules pondeuses". Outre la production d'œufs qui est une source de revenus supplémentaires, la matière organique permet une fertilisation des sols non négligeable.

Depuis juillet, il a pu embaucher Iwan en contrat d'avenir et dégager du temps supplémentaire pour la cueillette. Il voit son partenariat avec C'S comme une coproduction, un débouché très important avec des retours directs des amapiens. A l'heure actuelle, la plus grande partie de sa production est vendue à trois AMAP (126 paniers en tout), le reste sur le marché de Dreux. Sa compagne, Stéphanie, a rejoint l'exploitation et son objectif est maintenant de dégager deux smics.

Benjamin Pelletier présente son activité de paysan-boulangier qu'il partage avec son frère **Adrien**. Ils travaillent sur une parcelle de 50 hectares reçue de parents exploitants agricoles. Leur oncle, exploitant de blé bio, leur fournit actuellement de la farine en attendant leur certification. Leurs premiers semis bios de cette année leur permettront en nov/déc 2015 de faire du pain avec la farine de leurs champs. Ils travaillent en collaboration avec l'INRA et le réseau semences paysannes (<http://www.semencespaysannes.org>) sur un programme de variétés anciennes avec utilisation de pur levain naturel. Les deux-tiers de leur production sont vendus dans les magasins bios, le reste sur le marché de Dreux et en vente à la ferme. Son objectif est de développer la vente directe, de se positionner en tant que producteurs ultra-locaux et de cesser le partenariat avec les magasins bios ne jouant pas le jeu et prenant des marges pouvant aller jusqu'à 50%. **Joëlle Pichon** demande si on pourra avoir un jour une livraison au Moulinet. **Benjamin** lui répond que,

pour lui, le pain est un produit "annexe" dans une AMAP, et le partenariat avec C'S n'est viable que grâce au covoiturage avec **Benjamin Soulard**.

Paul Thierry rappelle sa formation chez **Ronaldo OYAMA**, le producteur "historique" de C'S. Travaillant depuis 2007 avec des AMAP locales, il a tenté un partenariat avec la Fédération des Producteurs bio d'Ile de France mais a souhaité finalement étendre ses débouchés sur des AMAP parisiennes et se retrouve à travailler avec sept AMAP pour produire environ 250 paniers hebdomadaires. Il sous-traite les distributions mais tient à être présent une fois sur quatre dans chaque AMAP. Il est content de la saison avec un salarié permanent et deux saisonniers, embauchés pour une durée de huit mois, qui ont formé une "belle équipe". Il prévoit en 2015 l'embauche d'une personne en contrat d'avenir. L'installation de la nouvelle serre a provoqué quelques difficultés en début de saison mais les paniers d'automne sont satisfaisants. Pour lui, le début de saison et l'aspect technique (adéquation entre qualité et quantité) restent toujours difficiles à gérer. Il nous fait également un résumé sur le problème des perchlorates et des analyses effectuées ces derniers mois. Il est en attente d'une communication des Eaux de Paris.

Suite à une question d'**Antoine Girard**, une discussion s'engage sur le prix du panier. **Benjamin Soulard** nous explique que jusqu'en 2013, il établissait son prix de panier sur le coût de revient mais qu'il préfère maintenant pratiquer un prix moyen du panier établi tout au long de l'année (calcul entre le chiffre d'affaire et la capacité de production), ce qui lui permet de pratiquer un partage de récolte. Il s'interroge sur la pertinence de comparaison des prix avec les magasins bios car on ne peut comparer la diversité de sa production de maraîcher avec un légumier plein champ. Il considère les amapiens comme des coproducteurs et pas seulement des consommateurs.

Paul Thierry partage grosso modo la même opinion que **Benjamin**. Le prix du panier est un point crucial et il se considère pénalisé par l'étendue de son exploitation par rapport à sa capacité de production. Il met en pratique un "observatoire" du panier et essaie de fixer un prix moyen par légume mais reconnaît la difficulté de tout maîtriser.

Les producteurs sont chaleureusement applaudis par les adhérent(e)s et quittent l'AG pour reprendre la route du retour.

Rapport financier 2013 - 2014

Charlotte Hutter, trésorière de l'association, présente le rapport financier (*joint en annexe 2*). Les comptes sont arrêtés au 30 septembre 2014.

L'exercice est déficitaire de 12,17 € **Charlotte** donne des explications sur le poste Paniers solidaires qui se retrouve toujours "à cheval" sur deux exercices comptables, la saison maraîchère courant jusqu'en 2015 alors que les comptes sont arrêtés au 30 septembre 2014.

Rien de particulier à signaler si l'on compare aux années précédentes. Les comptes présentent un solde disponible de 10.635,14€ Une partie de cette somme pourra aider à financer un "événement" en 2015, année des dix ans d'existence de C'S.

Vote des rapports moral et financier. Sur 87 personnes présentes et représentées : 0 voix contre et 0 abstentions. Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Projet d'orientation 2014 - 2015

Armand Mallier présente les grandes lignes du projet d'orientation 2014-2015 (*joint en annexe 3*) axé sur les différentes formes d'investissement des adhérent(e)s.

Antoine Girard pose une série de questions qui tournent autour du thème "mangeur/producteur" et qui devront être abordées lors de nos prochains CA.

Ania Dal souhaite aborder la question du récent partenariat signé avec **François Le Clerc** sur les produits de canards, et notamment le foie gras. Elle s'oppose à ce partenariat car elle considère que le gavage est une torture sur les animaux. Elle a écrit un mail au CA en ce sens (*joint en annexe 4*) qui circule au sein de la liste "débats". Elle souhaite communiquer plus largement à tous les adhérent(e)s de C'S à travers un atelier d'information sur la pratique du gavage. **Muriel Cesbron**, référente de cette nouvelle filière "canards" fait circuler l'argumentaire du producteur (*joint en annexe 5*) qui avait pu expliquer ses "techniques" de gavage lors de la dégustation du 2 octobre à la MAS.

Un atelier va être organisé par **Ania** d'ici la fin de l'année dans notre local du Moulinet un mardi soir après une distribution pour lequel une communication sera faite à tous les adhérent(e)s de C'S.

D'autre part, **Ania** avait proposé il y a plusieurs mois la mise en place d'un nouveau partenariat de viande de canards avec un producteur de sa connaissance. **Muriel** explique que le CA n'avait pas donné suite à l'époque, ne souhaitant pas multiplier l'offre vu qu'il existait déjà des filières de viande bovine, poulets et pintades.

Marc Piedallu s'étonne de devoir payer l'huile d'olive de Grèce en espèces. **Céline Dubois**, référente de la filière, explique que la question a déjà été posée à **Laurence et Nikos Mouzakis**. En tant que producteurs grecs, il leur faudrait créer une structure française leur permettant d'encaisser des chèques en France, ce qui semble très compliqué (et coûteux). [La question va tout de même leur être reposée.](#)

Election du Conseil d'Administration 2014-2015

Isabelle Meyniel présente les candidats qui se sont déclarés. Deux adhérent(e)s supplémentaires présentent leur candidature lors de l'AG. Il est décidé de procéder à une élection globale des membres du CA, élu à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention).

Céline Bonneau est absente pour raisons personnelles et **Cécile Fiandino** pour raisons professionnelles.

Résultat des votes

Ania DAL
Céline BONNEAU
Isabelle CAVE
Barthélémy DEMOUZON
Cécile FIANDINO
Antoine GIRARD
Charlotte HUTTER
Pierre GUIRAUD
Luc de LARMINAT
Armand MALLIER
Isabelle MEYNIEL
Joëlle PICHON
Elisabeth RAGOBERT
Christine REYNAUD
Benoît ROUGELOT
Claire SONNEFRAUD

Ces 16 personnes élues lors de cette Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2014, constituent le nouveau Conseil d'Administration de Consom'Solidaire pour 2014-2015.

Les membres du Bureau seront élus par le CA lors de la prochaine réunion qui est fixée au 3 décembre 2014.

La séance est levée vers 22h10.